Rouen et sa métropole sur le grand braquet

Temps de lecture

3 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

Rouen et sa métropole ont été récompensées par le label Ville à Vélo pour leur politique de promotion du vélo engagée.

En pleine opération « Mai à vélo », Rouen et sa métropole ont été récompensées ont été récompensées pour leur engagement en faveur de la promotion du vélo. Créé en 2021, le label Ville à Vélo permet aux villes candidates qui accueillent ou qui ont déjà accueilli le Tour de France d'évaluer et de valoriser leur engagement en faveur du développement de la pratique du vélo sous toutes ses formes. Avec une note de trois vélos, Rouen démontre une dynamique positive et un engagement clair en faveur des mobilités cyclables.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie,

Cyrille Moreau, Vice-Président en charge des transports, des mobilités d'avenir, des modes actifs de déplacement, Juliette Biville, Conseillère Métropolitaine déléguée au vélo et Samuel de Gentil-Baichis, conseiller municipal délégué en charge des mobilités : « *Quelle fierté pour Rouen et sa métropole non seulement d'accueillir le Tour de France mais aussi d'être reconnus comme une haute place du vélo ! Les mobilités cyclables allient respect de l'environnement, impact positif sur la santé et amélioration du pouvoir d'achat. À Rouen et dans les 71 communes de la Métropole, nous œuvrons pour mettre en place toutes les clés pour que le vélo au quotidien devienne une évidence : trajets confortables et sécurisés, accès simple à la location… Et ça fonctionne !* »

À Rouen et dans les 71 communes de la Métropole, la politique cyclable s'inscrit dans une dynamique métropolitaine ambitieuse, portée par le Plan Vélo 2035. **Ce programme vise à développer un réseau cyclable structuré et sécurisé pour les usagers.**
L'objectif est d'encourager l'usage de la bicyclette à grande échelle pour atteindre 12% de part modale dans le centre-ville et 5% à l'échelle de la Métropole d'ici 2035. Pour atteindre ce but, la Métropole a engagé une série de mesures concrètes avec notamment la mise en place d'un Réseau Express Vélo (REV) qui compte déjà 60 km d'aménagements dédiés sur un objectif de 200 km. Elle a également perfectionné l'ensemble de ses services cyclables avec la marque LOVÉLO, proposant des parkings sécurisés ainsi que la location longue durée de vélos à assistance électrique. En moins de quatre ans, l'usage de ce service a augmenté de 357%. LOVÉLO libre-service (location courte durée) comptabilise quant à lui déjà plus de 60 000 utilisateurs après moins de deux ans d'existence.

L'un des piliers de cette politique repose également sur **la promotion du vélo comme mode de déplacement au quotidien**. Des aides à l'achat de vélos électriques et cargos ont été mises en place, ainsi qu'un accompagnement structuré à l'apprentissage via le programme Savoir Rouler à Vélo dans les écoles, complété d'actions pédagogiques pour les publics précaires. Par ailleurs, la Métropole se distingue par son engagement dans la cyclo-logistique, avec des initiatives comme ColisActiv', qui soutient la livraison à vélo du dernier kilomètre et favorise une mobilité urbaine plus durable.

L'ensemble de ces dispositifs témoignent d'une volonté de faire du vélo un mode de déplacement du quotidien au sein de la ville de Rouen et de sa métropole, qui s'apprêtent à accueillir l'arrivée de la 4e étape du Tour de France 2025 le 8 juillet prochain.